

Bulletin municipal

Numéro 22- St Pierre Bellevue, Juillet 2015
Rédacteur en chef : Jean-Louis PATEYRON



Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 février 2015 sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Calvet, Depaulis, Polla et Truffinet, Messieurs Bayle, Binette, Nourrisseau et Tixier étaient présents.

Excusés : Mrs Grazeilles (procuration à Mme Truffinet) et Leclerc (procuration à M. Pateyron).

⇒ Intervention du SIVOM

Madame Szcepanski (directrice) et Monsieur Duguet (vice-Président) sont intervenus en début de séance pour présenter et échanger avec l'ensemble des élus municipaux sur les actions menées par le SIVOM de Bourgneuf – Royère de Vassivière et plus précisément dans le domaine de la voirie.

Le SIVOM propose aux 28 communes membres un transfert total de compétences en matière de voirie pour les travaux d'entretien et de réparation, ce qui entraîne le dessaisissement de la collectivité au profit du SIVOM. Il n'y a plus de mise en concurrence. Le SIVOM est maître d'ouvrage en lieu et place de la commune. A cela, un préalable nécessaire: un diagnostic du réseau routier pour déterminer le montant annuel qui serait versé par la commune. Le Conseil municipal accepte dans un premier temps la réalisation de ce diagnostic, et au vu des résultats, décidera ou non du transfert total de compétences en matière de voirie.

⇒ Protection des captages d'eau potable

Les travaux de mise en place des périmètres de protection immédiate des captages d'eau potable devaient être réalisés avant le 20 mai 2015 pour pouvoir obtenir le versement des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général. Le montant des travaux étant supérieur à 15 000 €, une consultation a été lancée. Le 06 mars, quatre entreprises ont répondu à l'appel, l'entreprise Bourdeix a été retenue pour la réalisation de l'intégralité des travaux pour un montant total TTC de 34 443,60 €.

⇒ Participation de la commune aux voyages scolaires

Le collège de Bourgneuf et l'école de Royère organisent différents séjours (Dordogne, Auvergne, Italie et Angleterre) dont vont bénéficier 12 enfants de la commune. Le Conseil Municipal attribue une participation de 30 € par enfant.

⇒ Auberge du Compeix : Matériel

La commune est actuellement propriétaire du matériel équipant le fonds de commerce de l'Auberge du Compeix. En accord avec Loïc Bord, Monsieur le Maire propose le remplacement à neuf du four électrique et de la laverie (lave-vaisselle et mobilier) pour un montant total de 10 264,80 € (devis Tout pour le Froid). En contrepartie, par la signature d'une convention, Loïc Bord s'engage à rembourser cette somme à la commune mensuellement pendant 120 mois (soit 85,54 € par mois). La commune n'en assurera ni l'entretien ni le remplacement. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

⇒ "Autour du Granit du Compeix"

Le coût du spectacle (750 euros) présenté par la compagnie du Chat Perplexe "le Bal des casse cailloux" prévu le samedi 04 juillet est pris en charge intégralement dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes Bourganeuf-Royère de Vassivière. Le Conseil municipal accorde dans la limite de trois cents euros une aide financière pour l'organisation de la manifestation Autour du Granit du Compeix.

QUESTIONS DIVERSES

- **Remorque** : Monsieur Binette propose le remplacement de la remorque benne, usagée et inadaptée aux travaux publics et de voirie, et présente un devis des Ets COURTY pour une remorque TP neuve d'un montant de 14 425 € TTC. Le Conseil municipal refuse pour l'instant cette proposition de remplacement à neuf et envisage de rechercher une benne d'occasion.
- **Eclairages de Noël** : Il a été envisagé d'installer des décorations lumineuses aux candélabres de Saint Pierre et du Compeix pour les fêtes de Noël. Madame Truffinet présente différents devis, car en cette période d'après fêtes, les tarifs sont bien moins élevés. Mais devant le coût encore important de cette opération, le Conseil municipal ne donne pas suite dans l'immédiat.
- **Agendas accessibilité handicapés pour les ERP** : La Communauté de communes Bourganeuf-Royère de Vassivière a en projet de se charger de faire réaliser l'audit diagnostic et piloter les travaux nécessaires à la mise aux normes des locaux publics, en matière d'accessibilité et d'adaptabilité aux personnes en situation de handicap.

✧ ✧ ✧ ✧

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 avril 2015 sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Calvet, Depaulis, Polla et Truffinet, Messieurs Bayle, Binette, Grazeilles, Nourrisseau et Tixier étaient présents.

Excusés : Monsieur Leclerc (procuration à M. Pateyron).

⇒ **Vote du compte administratif 2014 et budget primitif 2015**

Madame PICAULT, trésorière, a présenté au conseil le compte administratif 2014 et souligné la bonne gestion des finances communales. Le conseil municipal approuve le compte administratif du budget principal pour l'année 2014 ainsi que le budget primitif 2015. Les taux d'imposition pour l'année 2015 restent inchangés. Les documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ **Suppression de la régie pour le règlement des photocopies et l'utilisation du Point Internet**

Madame PICAULT rappelle que cette régie, créée en juillet 2008, est en dormance depuis 2012. Il serait opportun de la supprimer au vu des multiples démarches administratives à accomplir pour une recette minime. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

⇒ **Demandes de subvention associations**

Ainsi que prévu au budget primitif 2015, le conseil municipal attribue des subventions de 350 € aux associations suivantes: AIES Les Bruyères et SVP SPB Lou Chami la Peira. La commission culturelle de Saint Pierre Bellevue demande que le versement de la somme de trois cents euros (accordée au précédent conseil) soit effectué sur le compte de l'association Autour du Cantou, coordinatrice du projet.

⇒ **SDIC 23 : adhésion nouvelles communes**

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communes de Royère de Vassivière et Gentioux Pigerolles au SDIC 23.

⇒ Remplacement remorque benne

Suite à la déclaration de sinistre pour la remorque benne, l'assurance versera à la commune une indemnité de 6 324 €. Trois nouveaux devis ont été présentés et le conseil municipal retient la proposition des Ets Courty: acquisition d'une remorque neuve de marque Rolland simple essieu pour un montant TTC de 11 760,00 €. Elle sera livrée mi-juillet. L'ancienne remorque a été vendue en l'état 1 400 €.

QUESTIONS DIVERSES

- EDF énergies nouvelles : Monsieur le Maire a reçu très récemment des représentants d'EDF énergies nouvelles qui étudient la possible implantation d'éoliennes sur le secteur. Le Conseil Municipal les autorise à venir prospecter et étudier la faisabilité de ce projet sur notre commune, et ce à titre gratuit.
- Le matériel ayant été remplacé à l'auberge du Compeix, il est envisagé d'installer les anciens éléments, le four et le lave-vaisselle, à la salle polyvalente du Compeix. Des devis seront demandés pour en effectuer l'installation.
- Madame Polla signale que plusieurs personnes regrettent l'absence d'un dépôt de pains au Compeix pendant les périodes de fermeture de notre boulangerie, la plus proche étant à 10km. Il a été également évoqué une production de pains insuffisante, Monsieur le Maire rappelle que la municipalité ne peut en aucun cas s'immiscer dans la gestion du commerce.

✧ ✧ ✧ ✧

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 juin 2015 sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Calvet, Depaulis, Polla et Truffinet, Messieurs Bayle, Grazeilles, Nourrisseau et Tixier étaient présents.

Excusés : Mrs Binette (procuration à M. Pateyron) et Leclerc (procuration à M. Grazeilles).

⇒ Devis travaux voirie communale

Des devis pour la réfection de la voirie communale ont été demandés au Sivom, à la Colas et à Eurovia. La somme de 30 000 euros a été inscrite au budget primitif 2015. Après discussion, le conseil municipal retient à l'unanimité l'entreprise Eurovia pour les travaux suivants: Place de l'église du Compeix, parking à côté de l'auberge, revers d'eau en enduit au lotissement Creusalis, le Chiroux, Pramy, route de la Bussière, la Croizille, rue de la forge, Peumiot, la Prade et la route du loup, pour un montant total de 34 880,91 € TTC.

Une demande de subvention "bois ronds" sera réalisée pour la réfection de la route du Puy Lautard.

La commune de Saint Pierre Bellevue étant éligible cette année, une demande de subvention FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) a été déposée, la commune devrait à ce titre percevoir la somme de 9 099,90 €.

⇒ Admission en non-valeur

Monsieur le Maire a présenté au Conseil municipal un état transmis par Madame le Receveur afin d'admettre en non-valeur une dette irrécouvrable. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

⇒ Décision modificative budgétaire

Afin de pouvoir encaisser le produit de la vente de la remorque (mille quatre cents euros), il convient d'effectuer un virement de crédit au compte 024. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

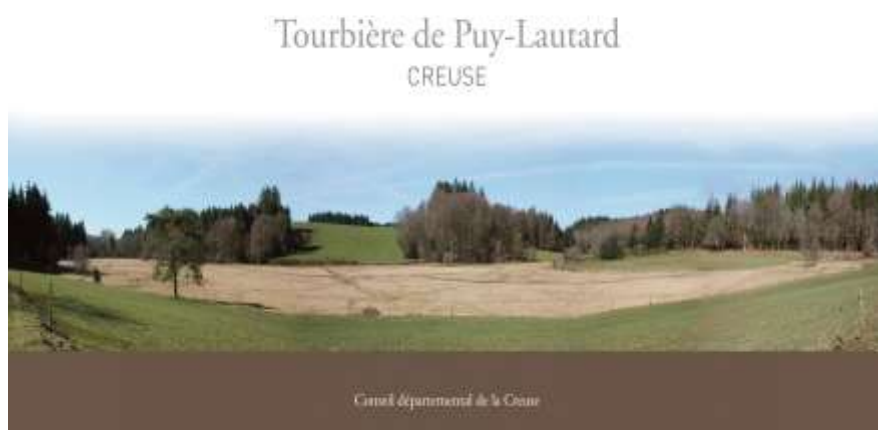
⇒ Demande de subvention association Télé Millevaches

Ainsi que prévu au budget primitif 2015, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer à l'association Télé Millevaches une subvention de 100 €. Monsieur le Maire rappelle que les DVD Le magazine du Plateau sont disponibles en prêt gratuit à la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- **CAUE:** Monsieur le Maire rappelle les recherches en cours sur le devenir de la maison communale située dans le bourg du Compeix. Des réflexions axées sur l'intergénérationnel, thème d'actualité, ont été menées par le CAUE et transcrites dans un dossier très complet, consultable en mairie. C'est un projet très lourd financièrement compte tenu notamment des critères d'accessibilité et d'économie d'énergie. Madame Polla évoque la possibilité de créer des gîtes communaux mais il n'y aurait pas de subvention possible pour ce projet.
- L'association Lou Chami et la Peira, par l'intermédiaire de Madame Calvet, secrétaire de l'association, donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de Madame Leclerc, Présidente, évoquant différents travaux d'entretien et débroussaillage demandés dans les villages de Gioux, Planchat et la Borderie. Monsieur le Maire rappelle que la gestion du personnel communal est assurée par Monsieur Binette, et qu'ils feront le point ensemble.

✧ ✧ ✧ ✧



"La tourbière du Puy Lautard : 6000 ans de l'histoire du paysage"

Le samedi 20 juin, Michel MANVILLE, Conservateur en chef du patrimoine au Conseil Départemental de la Creuse a tenu au Compeix une conférence devant près de 70 personnes sur les résultats scientifiques obtenus à partir des carottages réalisés dans la tourbière du Puy Lautard. Il a également présenté quatre aquarelles reconstituant le paysage du Puy Lautard il y a 700, 2000, 3000 et 6000 ans.

✧ ✧ ✧ ✧

▪ **Animation culturelle**

Le samedi 04 juillet à 10h30 aura lieu l'inauguration de la borne du chemin des carrières et de l'exposition « Autour du granit du Compeix », suivie de la signature, à 11h, de la convention avec la Fondation du patrimoine pour les travaux de rénovation intérieure de l'église du Compeix, puis à 14h balade contée dans le Compeix et enfin à 18h le spectacle de Jean Metegnier. Le lendemain, départ à 8h30 de la randonnée de 13 km. Inscriptions et renseignements au 06.70.70.75.92 ou 06.48.92.07.26. L'exposition se tiendra à la salle polyvalente jusqu'au 11 juillet.

✧ ✧ ✧ ✧

VIE ASSOCIATIVE

Autour du Cantou

L'aide aux devoirs débutera le samedi 19 septembre 2015 et a lieu chaque samedi de 10h à 12h à la bibliothèque de Saint Pierre Bellevue (hors congés scolaires). Elle s'adresse à des élèves du CP à la 3^{ème}. Elle est gratuite mais chaque enfant devra être adhérent de l'association Autour du Cantou pour des questions d'assurance. La cotisation s'élève à 12 € pour l'année.

Cette année, la fête du Compeix aura lieu le samedi 22 août 2015. Repas, jeux, animations diverses (dont une concernera le granit), concours de pétanque, vide-grenier, loterie seront proposés. Plus de renseignements vous seront donnés par un flyer distribué fin juillet.

A.I.E.S Les Bruyères



Voyage d'été à Brantôme : Le 13 juin dernier, le Club des Bruyères a pris la route du Périgord pour visiter une ferme d'élevage de canards et a pu s'initier à la découpe du canard et la préparation du foie gras. Les 42 participants ont apprécié le repas gastronomique pris à la ferme. Visite de la ville puis la croisière commentée sur la Dronne a clos cette agréable journée.

Le club tiendra sa prochaine Assemblée Générale le 25 septembre 2015 à la salle des associations de Saint Pierre Bellevue, au cours de laquelle il y aura le renouvellement des membres du bureau.

SVP SPB Lou Chami et la Peira

L'association "LOU CHAMI ET LA PEIRA" a tenu son assemblée générale le samedi 27 juin. Une vingtaine de membres étaient présents. Il leur a été remis un rapport d'activités 2014 dont chacun a pris connaissance ce qui a permis d'ouvrir les débats. Les chemins sont toujours un sujet récurrent entre les "ouvrir" ils le sont déjà et les entretenir ce qui est différent afin de faciliter l'organisation de randonnées. Le suivi de l'entretien des sites hydrauliques (lavoirs, fontaines) demande la participation de bénévoles et nous lançons un appel aux habitants qui souhaiteraient nous rejoindre afin d'effectuer des remises en état plus régulièrement (contact: louchamietlapeira@gmail.com ou ☎ 05.55.64.50.78).

Dans le programme 2015, en ce qui concerne les randonnées, nous nous rapprocherons de l'Association "Chant de pierres" de St Pardoux Morterolles.

Le 19 septembre sortie extérieure : Visite du Château de Crocq - déjeuner au restaurant à Crocq et visite du Château d'Arfeuilles. Organisation du voyage en co-voiturage.

Dimanche 25 Octobre 2015 Journée d'automne à thème. Programme à définir.

Merci encore à celles et ceux qui de par leur présence, leur adhésion, leur don, nous permettent de poursuivre la restauration de sites ruraux non protégés ayant une valeur patrimoniale. Merci à Monsieur le Maire pour l'attribution de la subvention annuelle et la mise à disposition des employés municipaux qui interviennent sur certains chemins et sites.

ACCA de Saint Pierre Bellevue

L'Assemblée Générale s'est tenue le 14 juin dernier. En présence d'un nombre important de chasseurs et propriétaires, il y a eu renouvellement d'un tiers du conseil d'administration. Messieurs VOLONDAT Michel, COUDERT Marcel et RATON Richard ont été reconduits. Il a été demandé aux chasseurs de faire un effort particulier pour la remise en état des terrains lors des dégâts des sangliers chez les agriculteurs. Le Conseil d'administration de l'ACCA remercie encore tous les propriétaires chasseurs et non chasseurs qui mettent à disposition leurs terrains pour pouvoir pratiquer la passion de tous les membres de l'ACCA.

Le Président, Cédric POLLA.

Le potager de Céline



Faites sécher l'ail et l'oignon

Lorsque la pointe des feuilles d'oignon et d'ail commence à jaunir, arrachez les bulbes et laissez-les reposer à même le sol, pendant plusieurs jours. Si le temps est humide, reportez l'opération. Le soleil doit sécher les enveloppes extérieures, une opération indispensable à la bonne conservation de la récolte. Lorsque le feuillage a entièrement séché, nouez les bulbes en botte et gardez-les dans un endroit sombre, sec et aéré.

▪ **CCAS : Canicule**

Que faire en cas de fortes chaleurs ?

Rafrâchir son habitation

- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.
- Ouvrez les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit.
- Provoquez des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure.
- Dans la mesure du possible, baissez ou éteignez les lumières électriques et plus généralement les appareils électriques susceptibles de dégager de la chaleur.

Se rafraîchir

- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher.
- Restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et au mieux, dans un espace rafraîchi (réglez votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante).
- En l'absence de rafraîchissement, passez au moins 2 ou 3 heures par jour dans un endroit frais: grands magasins, cinémas, lieux publics (listes de ces endroits disponibles auprès de votre mairie).

Éviter de sortir

- Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil.
- Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.

Se désaltérer

- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins 1 litre et demi à 2 litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale.
- Ne consommez pas d'alcool, qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides augmentent la sécrétion de l'urine.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melons, pastèques, prunes, raisins, agrumes) et des crudités (concombres, tomates, sauf en cas de diarrhées), boire de l'eau gélifiée.
- Accompagnez la prise de boissons non-alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes, etc.).
- Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage, etc.).

Aider ses proches

- Aidez les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.
- Appelez régulièrement vos voisins et/ou vos proches âgés et/ou handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.